



**Juin
2014**

Sommaire :

◆ Page 1

- Le mot du maire
- Infos

◆ Page 2 : Vie municipale

- Composition du Conseil municipal
- Permanence des adjoints
- Actualités :
 - Visite de Mme la sous-préfète
 - Commémorations
 - Composition du C.C.A.S

◆ Page 3 : Dossier

- La communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan

◆ Page 4 : Les associations à l'initiative

- Les derniers événements
- A noter sur votre agenda
- Les activités régulières proposées par les associations

LE MOT DU MAIRE



Chères Quarréennes,
chers Quarréens,

Voilà maintenant deux mois que vous avez élu le nouveau conseil municipal et je tenais à vous en remercier encore, au nom de tous.

J'avais affirmé lors de la campagne électorale que mon premier souci serait de travailler dans un esprit de rassemblement entre nouveaux et anciens élus, de dialogue et de transparence de l'action municipale.

Depuis notre élection, la mise en place du conseil, les délégations au diverses instances, l'organisation du travail municipal, tout en nous mobilisant beaucoup, ne nous a pas empêché de régler de nombreuses affaires courantes,

d'être présents à toutes les manifestations nombreuses et diverses en cette période, de travailler sur la finalisation de projets en cours et d'en préparer de nouveaux.

Ce nouveau bulletin a pour objectif de vous informer de cette première phase de l'action municipale.

Par ailleurs, comme vous le savez la communauté de commune Morvan-Vauban, à laquelle était affiliée Quarré les Tombes, a été remplacée depuis le 1er janvier par une nouvelle communauté de communes (Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan) qui vous est présentée dans ce bulletin.

Dans cette nouvelle instance, Quarré les Tombes compte deux délégués sur un total de 69. C'est pour que notre commune y prenne toute sa place que j'ai accepté, en votre nom, le poste de vice-président en charge des finances.

Jeu à vous et bonne lecture

Le maire, Bernard RAGAGE

Impôts locaux : pas d'augmentation

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition du Maire de reconduire pour 2014 les taux d'imposition de l'année précédente.

Site internet

Dès la rentrée Quarré les Tombes se dotera d'un site Internet qui permettra à tous d'être informés, en temps réel, de l'actualité de la municipalité ainsi que celle des associations, des commerçants et des artisans... Il permettra aussi de faciliter les démarches administratives. Nous vous en reparlerons.



Station-Service

La station-service, que tous les habitants attendent, sera mise en service avant la fin de l'année, à l'entrée de Quarré les Tombes juste après le garage de l'étang. Cette opération

ne coûtera rien aux habitants, le loyer versé par l'opérateur remboursant le montant de l'emprunt nécessaire aux coûts des travaux d'aménagement.

Projet de logements locatifs pour séniors

A l'unanimité le conseil municipal décide d'engager la commune à mettre à disposition un terrain à la Mutualité Française, moyennant un bail emphytéotique. L'Office Auxerrois de l'habitat est pressenti pour la réalisation de 12 logements locatifs (4 T3 et 8 T2) pour séniors.

Concours des maisons et commerces fleuris 2014

Quarré-les-Tombes est inscrit au Concours des maisons et commerces fleuris organisé par le Conseil Général de l'Yonne.

I N F O S

Mairie de Quarré les Tombes
Téléphone : 03 86 32 23 38 Fax : 03 86 32 23 43
Courriel : mairie-quarre@orange.fr

VIE MUNICIPALE

LES MEMBRES DU CONSEIL ET LEURS ATTRIBUTIONS

Maire et maires adjoints

Bernard RAGAGE - Maire, vice-président de la communauté de communes Avalon-Vézelay-Morvan,

Sylvie SOILLY - 1^{ère} adjointe, chargée des finances et des affaires générales, conseillère déléguée au tourisme de la communauté de communes Avalon-Vézelay-Morvan,

Nicole SOUPAULT - 2^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées,

Bernard ROBBE - 3^{ème} adjoint, chargé des travaux, de la voirie, des réseaux et des espaces publics,

Laurent JANODET - 4^{ème} adjoint, chargé de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication.

Le maire reçoit sur rendez-vous.

mairie-quarre@orange.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : Laurent JANODET
janodet-mairie-quarre@orange.fr
- jeudi matin : Nicole SOUPAULT
soupault-mairie-quarre@orange.fr
- vendredi matin : Bernard ROBBE
robbe-mairie-quarre@orange.fr
- Samedi matin : Sylvie SOILLY
soilly-mairie-quarre@orange.fr

Tous les lundis matin : réunion du maire et des adjoints

Conseillères et conseillers (par ordre alphabétique)

Roselyne BLIN membre des commissions des finances et gestion du personnel ; des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées ; des travaux, de la voirie, des réseaux et des espaces publics ; suppléante de la commission d'appel d'offres ; déléguée suppléante au syndicat des Energies de l'Yonne ; déléguée suppléante au Parc régional du Morvan,

Daniel BUYCK membre des commissions vie locale et associative, affaires culturelles et sportives, de la communication ; des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées,

Franck DUCROT membre de la commission de la voirie, des réseaux et des espaces publics,

Véronique LAULIAC membre des commissions des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées ; de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication,

Lise LEFRANC membre de la commission de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication,

Remy PETITOT membre de la commission des travaux, de la voirie, des réseaux et des espaces publics ; membre de la commission d'appels d'offres ; délégué suppléant au syndicat des Eaux Terre Plaine-Morvan ; délégué au syndicat des Energies de l'Yonne,

Ralph PAIN membre des commissions des travaux, de la voirie, des réseaux et des espaces publics ; de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication ; délégué au Syndicat des Eaux Terre Plaine Morvan ; délégué au Parc Naturel Régional du Morvan ; délégué au Groupement d'Intérêt public e-bourgogne,

Sophie PLOUZOT membre des commissions des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées ; de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication,

Colette ROBLIN membre des commissions de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication ; des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées ; déléguée suppléante au Groupement d'Intérêt public e-bourgogne,

Claudie TERRIEN membre des commissions des affaires sociales, de l'enfance et des personnes âgées ; de la vie locale et associative, des affaires culturelles et sportives, de la communication ; des finances et des affaires générales ; déléguée au conseil des écoles.

Visite de Mme la sous-préfète

Quarré les Tombes a eu l'honneur d'accueillir Madame la sous-préfète d'Avalon le 17 avril dernier.



Nous lui avons fait visiter notre commune et nous lui avons présenté nos projets auxquels elle a été très attentive. Elle nous a assuré de son soutien pour la réalisation de certains d'entre eux, dans la limite des compétences de l'Etat.

Commémorations



Lors de la commémoration du 8 mai 1945, le conseil municipal et les habitants ainsi que de nombreux enfants de Quarré les Tombes ont rendu un hommage émouvant aux résistants en allant se recueillir sur les stèles qui leurs sont dédiées et sur les monuments aux morts de notre commune.

**Horaires d'ouverture
du secrétariat de la mairie**
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9 h à 12 h

L'ACTUALITÉ

Centre Communal d'Action Sociale - C C A S

Il est composé depuis le 21 mai de :

- 8 membres élus du Conseil Municipal : Roselyne Blin, Daniel Buyck, Véronique Lauliac, Remy Petitot, Colette Roblin, Sylvie Soilly, Nicole Soupault, Claudie Terrien
- 8 membres nommés par le Maire : Monique Chatron, Nicole Decker, Annick Gaudin, Olga Hennin, Carole Imbert, Bernard Rousset, Jean Philippe Sourd, Michèle Trapon.

Pour rappel, le CCAS, dans son action de prévention et de développement social, organise notamment le portage des repas à domicile, met en place les plans Canicule et Grand Froid.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON, VÉZELAY, MORVAN

DOSSIER

Composition

La CCAVM est composée des communes suivantes :

- [Avallon](#) (siège),
- [Annay-la-Côte](#),
- [Annéot](#),
- [Asnières-sous-Bois](#),
- [Asquins](#), [Athie](#),
- [Beauvilliers](#),
- [Blannay](#), [Brosses](#),
- [Bussières](#), [Chamoux](#),
- [Chastellux-sur-Cure](#),
- [Châtel-Censoir](#),
- [Cussy-les-Forges](#),
- [Domecy-sur-le-Vault](#),
- [Domecy-sur-Cure](#),
- [Étaule](#),
- [Foissy-lès-Vézelay](#),
- [Fontenay-près-Vézelay](#),
- [Girolles](#), [Givry](#), [Island](#),
- [Lichères-sur-Yonne](#),
- [Lucy-le-Bois](#),
- [Magny](#),
- [Menades](#),
- [Montillot](#),
- [Pierre-Perthuis](#),
- [Pontaubert](#), [Provency](#),
- [Quarré les Tombes](#),
- [Saint-Brancher](#),
- [Saint Germain des Champs](#),
- [Saint Léger Vauban](#),
- [Saint Moré](#),
- [Saint Père](#),
- [Sainte-Magnance](#),
- [Sauvigny-le-Bois](#),
- [Sermizelles](#),
- [Tharoiseau](#),
- [Tharot](#)
- [Thory](#),
- [Vault de Lugny](#),
- [Vézelay](#),
- [Voutenay/Cure](#)

Une Communauté de communes est une collectivité territoriale. Au même titre qu'une commune, elle gère et organise des projets d'aménagement, elle est au service du développement d'un territoire et mutualise des moyens.

Notre commune est affiliée à la C. C. A. V. M.

Cette communauté de communes a été créée le 1^{er} janvier 2014 par fusion des communautés de communes de l'Avallonnais (17 communes), du Vézélien (18 communes) et Morvan-Vauban (7 communes), à l'exception pour cette dernière des communes de Rouvray et Sincey-lès-Rouvray, auxquelles s'ajoutent trois communes, celles d'Athie, de Cussy-les-Forges et de Sainte-Magnance. Elle compte 45 communes et représente 20 400 habitants.

Administration

Le siège de la communauté de communes est situé à Avallon.

Conseil communautaire

L'intercommunalité est gérée par un conseil communautaire composé de 69 délégués issus de chacune des communes membres et élus pour une durée de six ans, coïncidant ainsi avec les échéances des scrutins municipaux. Quarré les Tombes compte 2 délégués.

Présidence

Le conseil communautaire élit un président pour une durée de six ans. La présidence est actuellement assurée par Pascal Germain, Maire d'Annéot, ancien président de la communauté de communes de l'Avallonnais.

Compétences

Les communes membres cèdent à l'intercommunalité certaines de leurs compétences. On distingue les compétences obligatoires et les compétences optionnelles.

Compétences obligatoires

La communauté de communes a en charge l'aménagement de l'espace communautaire. Elle gère également le développement économique et touristique du territoire communautaire.

Compétences optionnelles

Les communes peuvent aussi céder également à la CCAVM, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la gestion de la voirie, la politique du logement et du cadre de vie et l'action socio-éducative.

Vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils communautaires de la CCAVM sur son site Internet : cc-avallonnais.fr



Les communes de la C. C. A. V. M. sont ici localisées en rouge sur la carte de l'Yonne

ETAT CIVIL

NAISSANCES : Clément CHARLOT, 27 mars ; Django BARD TEDESCO 20 avril ; Juliette SOURD, 31 mai.

DECES : Marie-Rose KNORRECK épouse WAGNER , 16 janvier ; Paul GAUDI, 14 février ; Michel FÉGER, 14 février ; Béatrice BEREZOSA-GARCIA épouse CRESSON, 26 février ; Monique LACOUR, veuve PERROT-CAMUT 31 mars ; Francesca GILLIUNG, 27 mai.

Concours des Maisons Fleuries 2014

Pour participer à l'embellissement de notre commune, inscrivez-vous avant le 28 juin au secrétariat de la mairie.

Collecte des déchets

Encombrants et électro ménager : seront ramassés la semaine du 25 au 29 août (en fonction des hameaux).

Tous les objets doivent être sortis la veille, au plus tard le dimanche 24 août.

Les associations à l'initiative

Les derniers événements

◆ Exposition Artisanale 1 - 4 mai.

Les nombreux bénévoles qui contribuent à son succès peuvent en être fiers.

A côté des stands traditionnels d'artisans, des producteurs de fromages, vins, miel... de plus en plus de démonstrations : potiers, couvreurs zingueurs, ferronniers. Cette année la fabrication à l'ancienne de charbon de bois a fait découvrir le dur labeur de nos aînés.



◆ Bal Folk le 10 mai

Organisé par les parents d'élèves en association avec les enseignantes pour participer au financement du voyage de fin d'année des enfants de l'école.



◆ Football

Le Football Club Quarré-Saint Germain est arrivé 2ème de sa division. **Bravo aux joueurs et aux dirigeants.**

◆ Tennis :

Le club a eu le plaisir d'accueillir le président de la ligue de Bourgogne de tennis, Jacky Terreau et Fabien Cool président du comité de l'Yonne pour leur présenter les installations du club.



➔ A noter sur vos agendas

- ◆ **Théâtre** : le mardi 24 juin, 20h30, à la salle polyvalente. La Cie des Pas perdus présente « Pièces rapportées » avec les acteurs de l'atelier théâtre.
- ◆ **Concert** Atout Voix – Atout Cœur le 2 août à 20h30 à l'église, avec Quarré Mi Fa Sol et l'ensemble « Du bout des doigts » et quatre chanteurs lyriques. De Mozart à Brel.
- ◆ **Loto** : dimanche 7 septembre à 14 h 30 à la salle polyvalente. Organisation : Club de l'Amitié .
- ◆ **Foire Concours Agricole** : samedi 20 septembre.
- ◆ **Salon d'automne** : du 31 octobre au 3 novembre à la salle polyvalente. Organisation : Arts et Création en Morvan.
- ◆ **Thé dansant** : Dimanche 9 novembre à 14 h 30 à la salle polyvalente. Organisation : Club de l'Amitié.

Les activités régulières proposées par les associations

• Tennis

Tennis club de Quarré. Enfants, en fonction de l'âge : jeudi et samedi. Adultes : lundi 18h30/20h, samedi 9h/10h (femmes) et 18h/20h.

Contact : Claudie Terrien : 03 86 32 26 18

• Foot

Football Club Quarré-Saint Germain. Equipes jeunes et enfants : mercredi et vendredi 18h30/20h

Contact : Pascal Goubinat : 06 51 77 72 13

• Gymnastique/Badminton

Association Gymnastique/Badminton. Gymnastique : mardi de 18h15 à 20h30, Badminton : le jeudi de 18h15 à 20h30 au gymnase . Contact : Lise Lefranc : 03 86 32 27 45

• Théâtre

Compagnie des pas perdus
Cours pour les enfants, ados et adultes consulter les horaires sur le site : ciedespasperdus.blogspot.com. Contact : Laurence Despezzelle Pérardel : 06 23 06 06 23

• Informatique

Association Daim (Développement des Activités Informatique en Morvan) : tous les mercredis et jeudis de 14h à 17h à la salle informatique de l'école.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Chorale

Quarré Mi Fa Sol. Lundi 18h à 20h
Contact : Christian Cravero : 03 86 32 22 89

• Tarot

Tarot Club. Le mardi à partir de 20h30, dans l'ancienne bibliothèque..

Contact : Sylvie Buyck : 03 86 32 25 70

• Bibliothèque

Association Culturelle Bibliothèque. Ouverture tous les mardis de 10h à 12h, mercredis et samedis de 14h30 à 17h.

• Couture, Tricot, Broderie

Club de Quarré : tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la salle polyvalente.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Randonnées

Association Les baladineurs
Pour ceux et celles qui ont bon pied, bonne table et bonne humeur, randonnée premier vendredi de chaque mois.

Contact : Marie Soupault : 03 86 32 23 67

• Pour nos aînés

Club de l'Amitié.
- Ateliers Jeux : 14h30 le 1er lundi du mois.
- Ateliers Mémoire : 14h30 le 3ème lundi du mois.

Contact : Mauricette Bazin : 03 86 32 22 39

Organisé à
QUARRÉ-LES-TOMBES

Dimanche 29 Juin 2014 : "Les Crêtes de Quarré"
Dimanche 26 Octobre 2014 : "Les Frimas de Quarré"
Randonnées VTT et pédestres - Marche Nordique
Renseignements : D. THIERY
03 86 32 27 36 - 06 12 78 17 60 - dominique.thiery@wanadoo.fr

Association culturelle de Quarré

EXPOSITION PERMANENTE
à la bibliothèque
Centenaire de la Grande Guerre
1914-1918

Du 19 avril au 15 novembre 2014



En partenariat avec l'association
Mémoires Vivantes

Cartes postales et courriers Documents
et objets prêtés par les habitants du
Canton.

Samedi 5 juillet
20 h Barbecue
23 h Feu d'Artifice

Vendredi 15 Août
Vide Grenier
Midi : Barbecue

Organisés par l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers

ASS PROMO QUARRÉ MORVAN

Fête de la châtaigne

Samedi 25 et 26 octobre 2014
à Quarré-les-Tombes

RENS : Pascal Vignaud 03 86 33 09 04
Francis Salamolard 03 86 32 20 79

E-mail : pf.vignaud@wanadoo.fr

Ouverture de l'office de tourisme

- Mardi : 14h00 à 18h00
- du Mercredi au Samedi : 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- Dimanche : 10h00 à 12h00

Cette page informe sur les initiatives dont nous avons eu connaissance. Merci de transmettre à **Laurent Janodet** celles que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin.

Conception et réalisation du bulletin par nos soins